

TOURNOI DE JUDO DE MACON (71)

Benjamins / Minimes individuels

柔道



Samedi 02 mars 2018

COSEC St Exupéry 71000 MACON



MACON JUDO - Tél : 06.12.56.45.66 - Mail : macon.judo@gmail.com

REGLEMENT INTERIEUR OPEN BENJAMINS-MINIMES

Samedi 2 mars 2019

Cet Open est ouvert à tous les licenciés F.F.J.D.A.

Benjamins nés en 2007 et 2008 Grade : Ceinture Jaune minimum.

Minimes nés en 2005 et 2006 Grade : Ceinture Orange minimum.

PASSEPORTS

Passeport obligatoire : 2 années de licence et certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition

CATEGORIES

Benjamins: (aucune tolérance de poids) temps de combat 2m.

Filles : -32 -36 -40 -44 -48 -52 -57 -63 +63

Garçons : -30 -34 -38 -42 -46 -50 -55 -60 -66 +66

Minimes : (aucune tolérance de poids) temps de combat 3m.

Filles : -36 -40 -44 -48 -52 -57 -63 -70 +70

Garçons : -34 -38 -42 -46 -50 -55 -60 -66 -73 +73

DEROULEMENT DE L'OPEN

Phases éliminatoires en poule, puis finale en tableau sans repêchage (au-delà de 32 combattants, la catégorie sera dédoublée).

Les 4 premiers de chaque catégorie de poids seront récompensés.

Remise des récompenses en Judogi ou en survêtement pour tous à l'issue de la compétition filles et garçons à part.

Les Judokas non présents ne pourront pas obtenir leur récompense.

ARBITRAGE

Arbitrage règlement de la F.F.J.D.A.

A noter que cette compétition servira de support à une Animation Arbitrale Cadets.

ACCOMPAGNATEURS

Accompagnateurs : les organisateurs autorisent l'accompagnement des combattants dans le respect des règles pédagogiques utiles et nécessaires pour cette catégorie d'âge. Cet accompagnement sera fait pendant le Mate. Les organisateurs s'octroient le droit d'exclure un accompagnateur ayant un comportement excessif dans la mise en forme de ces règles (contestation des décisions arbitrales.....)

En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer et d'adapter le présent règlement aux circonstances.

PESEES ET CONTROLE DES PASSEPORTS

| | | |
|--------------|---------------|-----------------------|
| Minimes M : | 9h00 à 9h30 | Toutes les catégories |
| Minimes F : | 11h00 à 11h30 | Toutes les catégories |
| Benjamins : | 13h30 à 14h00 | Toutes les catégories |
| Benjamines : | 15h30 à 16h00 | Toutes les catégories |

Lieu de la compétition: COSEC ST EXUPERY

604 Rue Saint Exupéry

71000 MACON

☎ 06.12.56.45.66

6 surfaces de combat

Les clubs peuvent inscrire des arbitres officiels (minimum F1) et des commissaires sportifs (minimum N1) qui seront rémunérés à la journée

INSCRIPTION ET PARTICIPATION FINANCIERE

Inscriptions :

Les inscriptions des judokas devront être effectuées sur l'extranet.

Participation financière :

5€ par judoka Benjamins et Minimes

Le règlement devra obligatoirement être joint à la fiche d'engagement. **Avant le 21 février 2019 (attention vacances scolaires)** (Chèque à l'ordre de Mâcon Judo).

A défaut celui-ci sera porté 7 €

(les frais ne seront pas remboursés en cas de forfait sauf désistement prévenu 48 heures à l'avance)

CONTACTS

Jean-Pierre JACQUART 06.23.22.79.33 / jacquart.jeanpierre@hotmail.com

Camille GOURBEYRE 06 74 81 25 86 / camille.gourbeyre@gmail.com

Pascale GUNN 06.27.43.04.53. / pascale.gunn@laposte.net

DIVERS

Stands, Buffet, Buvette. Besoin d'hébergement, n'hésitez pas à nous contacter.

COM (ancien CREPS de Mâcon),

OPEN DE MACON BENJAMIN – MINIME FICHE ENGAGEMENT

Nom du club:

Nom du responsable/coach le jour de compétition :

Contact téléphonique:

Mail:

Nombre de Commissaires sportifs :

Nombre d'Arbitres :

Nombre de minimes, engagé par extranet :.....

Nombre de benjamins, engagé par extranet :

Ci-joint le règlement de combattants X 5.00€ =.....€

A l'ordre du Mâcon Judo

(ATTENTION le règlement sur place sera majoré à 7€ par combattants)

Envoyer le chèque à l'adresse suivante :

MACON JUDO

195 Allée René Cassin

71000 MACON

Une facture vous sera remise le jour de la manifestation

